

Victoire contestée de Ould Taya

Le président Ould Taya a remporté le scrutin du 7 novembre dernier avec 66,69% des suffrages exprimés. Ses trois principaux challengers rejettent l'élection entachée, selon eux, de manque de transparence et de fraude massive et appellent à la reprise du scrutin. Le candidat arrivé en seconde position, Mohamed Khouna Ould Haïdalla, et son directeur de campagne ont rejoint en prison quatre autres responsables de leur campagne interpellés à la veille de l'élection. La présidentielle, tant attendue et redoutée, a provoqué ainsi une impasse politique dans le pays.

Vendredi, 7 novembre. L'attente ne fut pas très longue ce soir-là. Vers minuit déjà, la tendance était claire: une victoire du président Ould Taya au pre-

mier tour semblait certaine. Au quartier général du président sortant, l'heure était à la fête. Tous les résultats qui tombaient donnaient leur candidat gagnant. Dans les P.C. des différents autres candidats, la déception et parfois la colère se lisaient sur tous les visages. On ne s'attendait pas à une victoire aussi facile et aussi écrasante de Ould Taya. Ici, on croyait au moins à un second tour. C'est pourquoi la victoire de Ould Taya avec plus de 66% est perçue dans ce camp comme un "hold-up" ou même "un coup d'état" contre la démocratie. Il est clair que l'opposition ne reconnaît pas les résultats de ce scrutin. Ses trois candidats (Ould Haïdalla, Ould Daddah, Ould Boulkheir) ont rendu public, samedi (8 novembre) vers 20h, un communiqué commun dans lequel ils rejettent les résultats du scrutin présidentiel et appellent à la reprise du processus démocratique sur des bases saines et consensuelles. Déjà, la direction de la campagne du candidat Ahmed Ould Daddah avait publié le vendredi (7 novembre), à 16h, un rapport détaillé

Election du 7 novembre

Victoire contestée de Ould Taya

suite de une

sur ce qu'elle appelle "irrégularités avérées" de fraude sur l'ensemble du territoire.

De son côté, le pouvoir et tous les partis de la majorité présidentielle ont une appréciation contraire du déroulement des opérations de vote. La radio et la télévision, réquisitionnées pour la cause, n'ont cessé de faire passer les témoignages favorables des représentants des différents candidats sur le bon déroulement de l'opération de vote. Dans le même registre, le secrétariat du RDU a publié un communiqué relatif aux résultats de l'élection. Dans ce communiqué, le RDU se félicite "des conditions de liberté, de sérénité et de convivialité" qui ont marqué la campagne. Il déplore par ailleurs l'attitude des candidats de l'opposition qui, "par dépit ou par inaptitude à assumer les règles du jeu démocratique, cherchent à remettre en cause la régularité et l'honnêteté du scrutin". Le président du RDU, Ahmed Ould Sidi Baba, va même plus loin dans ses accusations contre les dirigeants de l'opposition. Au cours d'un point de presse qu'il a tenu lundi (10 novembre) à l'hôtel Mercure, Ould Sidi Baba a parlé de la faillite de l'opposition et a appelé au renouvellement de sa classe dirigeante.

Un scrutin contestable

Il est presque admis chez les observateurs de la scène politique nationale que le président Ould Taya était bien placé pour remporter l'élection présidentielle, mais personne ne s'attendait pour lui à une victoire aussi éclatante. Le score de plus de 66% a surpris tout le monde, même au sein du camp présidentiel, et a jeté un discrédit sur les résultats de l'élection. Mais ce n'est pas l'importance du score de Maouya qui est contestable, mais plutôt la gestion unilatérale de l'opération du vote qui est mise en cause. Le ministre de l'Intérieur, Kaba Ould Elewa, dont le département a en charge l'organisation de l'élection, n'a fait aucun effort de communication auprès de l'opposition pour la convaincre de la volonté des pouvoirs publics de veiller à la transparence du scrutin. Contrairement à son prédécesseur, Lemrabott Sidi Mahmoud qui, en 2001, tenait à rester en contact le jour du vote avec les dirigeants de l'opposition pour résoudre leurs difficultés, Kaba a refusé pendant toute la période préélectorale de recevoir un quelconque dirigeant de l'opposition. Pis, le jour du vote, il avait royalement ignoré la

demande d'audience des directeurs de campagne des trois candidats de l'opposition. Cette attitude, non conciliante du ministre de l'Intérieur, n'est pas de nature à rassurer les partenaires politiques.

En plus de cette attitude négative, le ministre de l'Intérieur est revenu sur la possibilité pour les représentants des candidats de disposer de copies de la liste électorale à l'intérieur des bureaux de vote. Aussitôt annoncée, cette mesure a sonné dans le camp de l'opposition comme une volonté supplémentaire de manipuler le vote en réduisant les représentants à de simples figurants. En plus de tout cela, on note, du côté de l'opposition, l'apparition des bureaux de vote tribaux qui ont permis le contrôle du vote des citoyens en faveur du candidat Ould Taya dans toutes les villes, villages et campements à l'intérieur du pays.

Parallèlement à ces mesures qui préparent clairement la victoire du candidat du pouvoir, on a procédé, quelques heures avant le vote, à l'interpellation du candidat Ould Haïdalla et de ses principaux collaborateurs pour les accuser d'être en train de fomenter un coup d'état contre le pouvoir. Ces arrestations à ce moment décisif ont provoqué le désordre et la peur dans le camp du candidat le plus dérangeant pour le pouvoir, et ont été perçues comme des manœuvres visant à trancher le vote en faveur du candidat officiel.

Face à ces irrégularités, l'administration, qui n'a pas été cette fois-ci impliquée directement dans l'organisation de la fraude, mais qui ne l'a pas non plus combattue, n'a rien fait pour rassurer les autres candidats. Résultat: les candidats de l'opposition n'ont pas reconnu les résultats et la légitimité du président Ould Taya a été de nouveau contestée. Il a gagné électoralement mais a perdu une fois de plus l'occasion de remporter une victoire politique contre ses adversaires. Il avait également l'opportunité d'apaiser la scène politique. En effet, l'élection du 7 novembre, au lieu de crédibiliser les institutions, a jeté le pays dans une impasse. L'emprisonnement du candidat Ould Haïdalla et des principaux responsables de sa campagne rend la situation plus grave. A défaut d'avoir gagné l'organisation du scrutin présidentiel, le pouvoir peut au moins calmer le jeu en élargissant les personnalités arrêtées. Un tel geste sera certainement très bien apprécié dans l'opinion, et pourra ouvrir la voie à tous les compromis.

MOUSSA OULD HAMED